

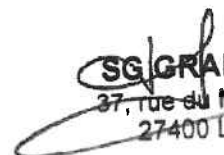
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Société Anonyme au capital de 930 492 767,50 euros, dont le siège social est à PARIS 9ème, 29 Boulevard Haussmann, ayant pour numéro unique d'identification 552 120 222 R.C.S. Paris, N° ADEME FR231725_01YSGB, certifie :

- avoir reçu en dépôt la somme de 600 euros (SIX CENTS euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la Société en création SAS, SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE, 55 SIGNATURE EN FORMATION dont le siège social est situé à 55 AVENUE WINSTON CHURCHILL 27400 LOUVIERS FRANCE, soit une libération de 100.00% du montant global du capital social souscrit en numéraire et,
- le cas échéant, avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque actionnaire sur la liste des souscripteurs qui lui a été présentée (formes juridiques concernées : SA, SAS, SASU, SCA).

Ladite somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à LOUVIERS, le 05/06/2026

Société Générale


SG GRAND OUEST
37, rue du Maréchal Foch
27400 LOUVIERS

55 Signature

Société par actions simplifiée
au capital de six cents (600) euros
Siège social : 55 Avenue Winston Churchill 27400 Louviers
en cours d'immatriculation
(la "Société")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur Aaron Belaggoune, associé, demeurant au 587 Rue du Maréchal Leclerc 76320 Saint-Pierre-lès-Elbeuf, a souscrit 3000 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de trois cents (300€) euros.
Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de trois cents (300) euros.

Rayan Belaggoune, associé, demeurant au 587 Rue du Maréchal Leclerc 76320 Saint-Pierre-lès-Elbeuf, a souscrit 3000 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de trois cents (300) euros.
Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de trois cents (300) euros.

Les six mille (6000) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de six cents (600) euros.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription.

Fait à Louviers, le 26/05/2026

Monsieur Aaron Belaggoune
Associé et Président



Monsieur Rayan Belaggoune
Associé



Bonjour,
Le service juridique de la Société Générale m'informe que la loi n'oblige pas à ce que les associés déclarent dans le questionnaire approuvant son Attestation de dépôt de capital.
Legalplace doit procéder aux démarches afin d'immatriculer la Société SS signature à l'aide de l'attestation de dépôt de capital ainsi que de la liste des souscripteurs.
A Louviers le 30/06/2026


Anthony SUTERA
Conseiller Professionnel
SG Louviers / SG Le Vaudreuil